

**SAISONNIER :  
SITE NATUREL PROTÉGÉ DE PLOUMANAC'H****Contrat 28h/semaine, d'une durée d'un mois (juillet ou août)****1 - POSITION DANS L'ORGANIGRAMME**

- Service : Espaces Naturels
- Structure : Siège du service
- Supérieur hiérarchique direct : Garde-Gestionnaire du Littoral

**2- NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES**

- Assurer la **propreté de l'espace naturel** (papiers, détritiques et relevage des poubelles...)  
Depuis la Roseraie jusqu'au Port de Ploumanac'h + Tertre + Pointe du Château  
Le saisonnier sera guidé par les gardes du littoral durant les premiers jours de sa prise de poste dans la structure pour ensuite effectuer son travail en toute autonomie.

- Informer et renseigner les visiteurs sur les animations, randonnées, expositions organisées par la Maison du Littoral
- Participer aux actions de sensibilisation à l'environnement
- Interface de terrain sur le plan sécuritaire en communiquant aux gardes du Littoral et à la Police Municipale ses observations (feux, dégradations, camping sur l'espace naturel, non-respect des usages,...)
- Temporairement, renfort des gardes dans leurs missions quotidiennes : réparations, entretien, pose de signalisation, inventaires, ...

**3 – CONTRAINTES DU POSTE**

- 28h00 hebdomadaires.
- L'agent est susceptible de travailler les week-ends, selon les plannings.
- **PERMIS B : INDISPENSABLE**

**4 – POLYVALENCE**

Oui

**5 – LIAISONS FONCTIONNELLES**

- Internes : ensemble des agents de la Maison du Littoral
- Externes : usagers

**6 – PROFIL DE COMPETENCES**

SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ETRE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibilité à l'environnement</li><li>- Bonne résistance physique (marche ≈10kms/jour)</li><li>- Permis B obligatoire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Polyvalence</li><li>- Autonomie</li><li>- Restitution d'observations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacités relationnelles (contact direct avec le public)</li><li>- Rigueur</li><li>- Dynamisme</li></ul>